

Déclarant en douane et conseil (DDC)



Durée de la formation : 420 h en centre (alternance sur 10 mois de formation).

Type de formation : Qualifiante et/ou diplômante

Référence : IPTM09

Description de la formation

Objectif :

Maîtriser les techniques douanières et surtout conseiller les clients dans leur choix de mise en place de procédures douanières, tels sont les objectifs de cette formation.

A la fin du cursus, l'étudiant / alternant sera en mesure de :

- Accomplir les formalités en douane à l'import et à l'export
- Garantir le respect des réglementations et procédures douanières
- Conseiller le client sur ses choix de solutions douanières
- Optimiser les organisations, les coûts et délais des opérations en douane.

Programme :

La formation se déroule en 1 an en alternance, sur un rythme d'une semaine à l'ISTELI et trois semaines en entreprise.

Fondamentaux : douane et environnement international, transport, transit

Module 1 : Gérer les formalités douanières nécessaires à l'exportation et l'importation de marchandises

- Connaître les techniques douanières
- Constituer et administrer le dossier douane à l'exportation et l'importation
- Déterminer le montant des droits et taxes
- Renseigner les documents déclaratifs officiels.

Module 2 : Optimiser les processus douaniers d'une entreprise industrielle ou commerciale

- Réaliser un diagnostic des pratiques douanières d'une entreprise industrielle ou commerciale
- Proposer et mettre en œuvre les procédures et régimes douaniers adaptés.

Disciplines transverses

Anglais, bureautique, relations professionnelles.

Validation :

L'étudiant / alternant passe une évaluation intermédiaire à la fin de chaque module, puis un examen final, dans lequel un jury composé de professionnels validera ses compétences.

Pré-requis :

-
- Sont admissibles les candidats titulaires d'un bac +2 en transport, logistique ou commerce international.
 - L'entrée à l'école est effective après réussite aux tests d'entrée.